

naire, le train habituel des relations internationales. La paix maintenant le surprendrait presque comme un phénomène social, comme une dérogation aux lois naturelles. Presque tous les anciens soldats de 92 partis pour la conquête de la liberté et de la paix en sont arrivés là ; à la place de l'ancienne idole, la Liberté, ils en ont élevé une autre, leur empereur, un terrible Moloch auquel ils ne songent à refuser aucun sacrifice et pour le culte duquel les grandes hécatombes humaines leur paraissent très légitimes.

Frédéric Ponto n'a point tout à fait ce fanatisme, il est indifférent et presque passif ; emporté par le courant dans le tourbillon, il va sans broncher, avec un fatalisme inconscient, où le sort impérieux le conduit. S'il pense encore au village lointain et à Dine, si aimée aux jours paisibles d'autrefois, c'est sans amertume ; le sacrifice accepté, il ne lui en est resté dans l'esprit qu'une vague tristesse, engourdie à l'ordinaire et ne se réveillant un peu que dans les passes mauvaises de son existence de soldat.

Jamais il n'a revu Dine ; il n'a voulu profiter d'un congé pour aller embrasser son frère et sa belle-sœur, il écrit plus rarement d'année en année et ne reçoit de leurs nouvelles que par de rares occasions.

Comme tous les jeunes hommes d'alors, Ponto s'est plié rapidement aux conditions nouvelles de la vie faite aux nations. Sous chaque Gaulois, il y a, si les circonstances l'exigent, un soldat. Tel qui à une autre époque eût toute sa vie, sans protestation, aîné de la toile ou griffonné des paperasses, devenait colonel de grenadiers, général de cavalerie, sabreur ou straté-

giste, un enleveur de places fortes, un chef de ces escadrons forcenés, enfonceurs de carrés ennemis !

Quelle éclosion spontanée de soldats admirables, de braves sublimes ! Dans les premières années, ce fut une véritable griserie de toute une génération, une surexcitation de toutes les énergies physiques, un joyeux afflux sanguin, une dilatation de toutes les poitrines masculines. La vie à l'air libre, au grand soleil, le tumulte des armées, le culte de la force, l'ivresse de la gloire, la folie des panaches livrés au vent, des chamarrures couvrant tous les torsos, des sabres traînant sur le pavé, enfin la fringale de l'action à outrance emportant à travers la fumée une génération héroïque, aux bruits formidables des tambours, avec les drapeaux claquant sur les hampes dans l'étincellement des baïonnettes ! Et tous les cœurs remués, et les retours solennels avec les arcs de triomphe, les harangues, les banquets et les femmes éblouies tombant dans les bras des vainqueurs . . .

La belle existence quand on pouvait durer, quand on ne tombait pas au premières caresses, sanglantes de la gloire ! Mais la médaille avait son revers, il y avait les jours sombres, les batailles perdues, les retraites, les jours funèbres après les grands jours ; après les musiques et les accords " *du beau Dunois* ", les râles de cinquante mille hommes étendus sur les blés écrasés ou dans les neiges rongies !

A. ROBIDA.

(A suivre.)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIFGE SOCIAL, MONTREAL.

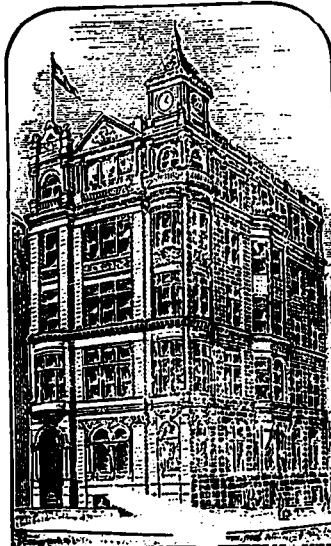
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents
De vous expliquer
Ce système.

O. LEGER, GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.